



Le **CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION**

Diplôme d'ingénieur de l'École Nationale  
Supérieure de Chimie de Lille



**LIVRET D'ACCUEIL ALTERNANT**

# Sommaire

- 3 Édito
- 3 Organigramme
- 4 Les services de l'ENSCL
- 5 Offre de formation
  - 5 Structuration
  - 6 Modalités d'évaluation des acquis des élèves
- 7 Mode de fonctionnement
  - 7 Respect des règles
  - 8 Vie professionnelle de l'alternant
- 10 Informations pratiques
  - 10 Accès, logement, restauration
  - 12 Procédures administratives
  - 13 Bibliothèque, données de cours
  - 14 Sécurité
  - 14 Plan d'évacuation
- 15 Réseaux
- 16 Numéros et adresses utiles

# Édito

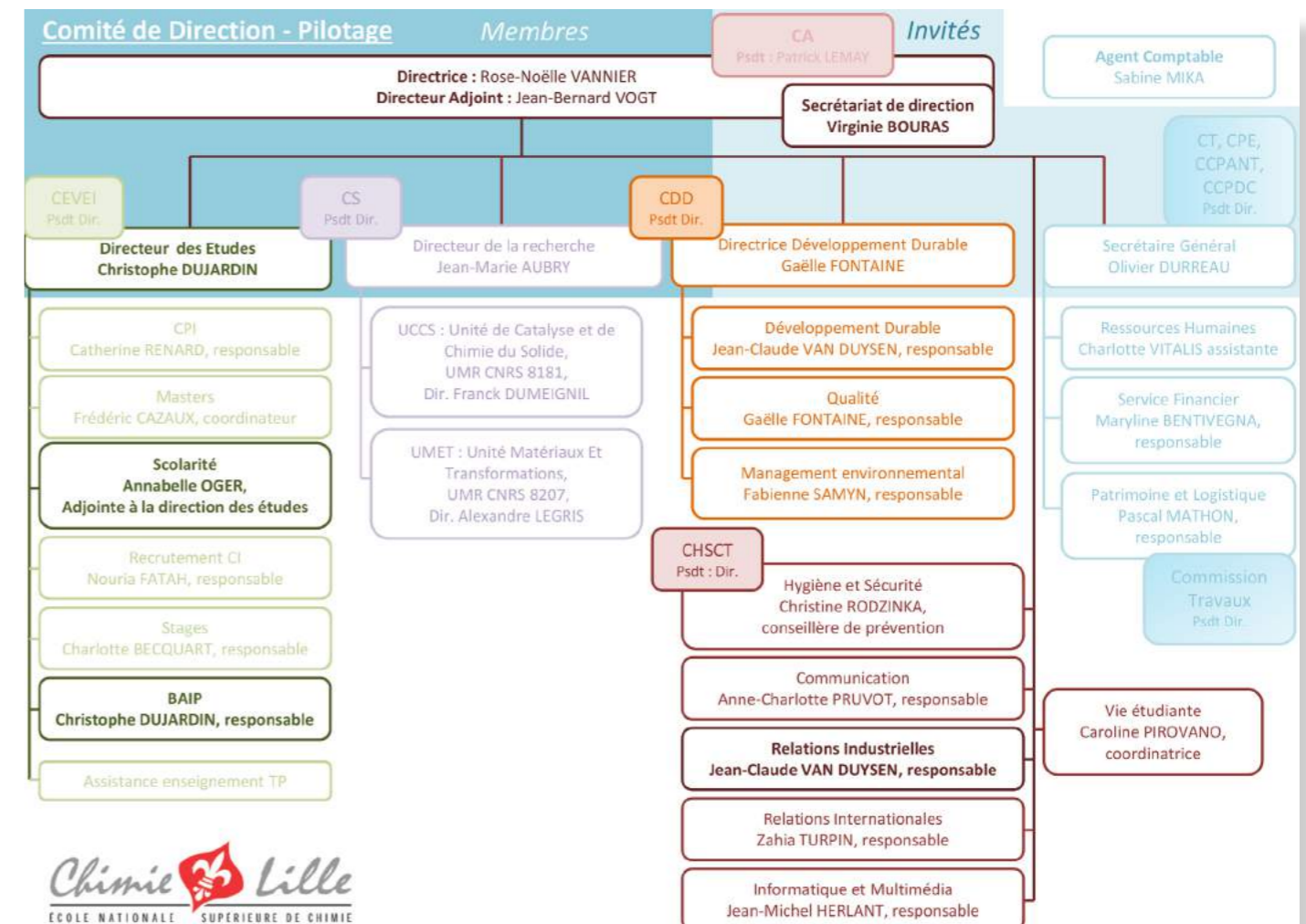
« Bienvenue à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille (ENSCL). Vous vous engagez dans une formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation qui vous permettra d'obtenir le diplôme d'Ingénieur ENSCL. Cette formation par alternance associe un travail pratique dans votre entreprise et un apprentissage théorique dans nos locaux. Sa dualité a de nombreux avantages, mais implique quelques obligations qui vous sont rappelées dans ce livret d'accueil.

Celui-ci vous procurera également toutes les autres informations utiles pour votre intégration et le bon déroulement de votre formation qui, nous l'espérons, s'accompagnera d'un épanouissement personnel. La direction et l'ensemble du personnel de l'école sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une année riche en expériences.

**Rose-Noëlle VANNIER**  
Directrice de l'ENSCL

# Organigramme



### La scolarité

Le Service Scolarité accueille les alternants et gère la partie administrative de la scolarité : gestion des inscriptions, réservations de salles, certificats de scolarité, gestion des absences des étudiants, préparation des examens, mise en ligne des offres d'emploi. Il est également en charge des relevés de présence.

**Service scolarité**, bureau 018

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.

**Hélène SAMAIN** : helene.samain@ensc-lille.fr

**Laetitia WAQUIER** : laetitia.waquier@ensc-lille.fr

### Les relations industrielles

Le Responsable des relations industrielles est en charge d'animer la coopération entre les industriels afin de soutenir/renforcer la formation à l'ENSCL. Il informe en particulier les alternants sur les principes et règles de la formation par contrat de professionnalisation et est l'interlocuteur privilégié de leurs employeurs. Il est assisté par le secrétariat de direction pour les relations avec les entreprises et les OPCA (insertion, envoi des relevés de présence...).

### Responsable des Relations Industrielles

**Jean-Claude VAN DUYSSEN** :

jean-claude.van-duysen@ensc-lille.fr

**Secrétariat de direction**, bureau 015 :

**Virginie BOURAS** : direnscl@ensc-lille.fr

### La direction

La Directrice de l'ENSCL et son adjoint organisent et dirigent la politique générale de l'établissement en s'appuyant sur les différents services administratifs. Tout étudiant souhaitant les rencontrer peut le faire sur rendez-vous auprès du secrétariat de Direction, ou par mail.

**Directrice**, bureau 13

**Rose-Noëlle VANNIER** :

rose-noelle.vannier@ensc-lille.fr

**Secrétariat de direction**, bureau 015

**Virginie BOURAS** : direnscl@ensc-lille.fr

### La direction des Études

Le Directeur des études et son adjointe sont en charge du service scolarité. Ils organisent les emplois du temps, les soutenances de stage, la saisie des notes, l'envoi des relevés de notes. Par ailleurs, le Directeur des études nomme les tuteurs des alternants au sein de l'ENSCL.

**Directeur des études**, bureau 022

**Christophe DUJARDIN** :

christophe.dujardin@ensc-lille.fr

**Adjointe à la direction des études**, bureau 020

**Annabelle OGER** : annabelle.oger@ensc-lille.fr

### ► Structuration

Le programme d'études des semestres S9 et S10 s'articule autour d'unités d'enseignement (UE), elles-mêmes structurées en modules. Ces semestres viennent conclure une formation permettant une capitalisation progressive de 180 crédits ECTS et la délivrance du diplôme d'Ingénieur de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille. Le jury d'attribution du diplôme d'ingénieur a lieu au mois de septembre.



### Un socle commun de formation

Le tronc commun regroupe au semestre S9 les langues et les formations qualité, hygiène et sécurité, économie et entreprise. L'apprentissage de deux langues constitue une unité d'enseignement de 60 h (S9) pour un total de 4 crédits ECTS. L'ensemble des UE autour du domaine « Entreprise et Management Responsable » représente 11 crédits ECTS. L'UE « Économie, gestion » est adaptée pour les apprenants en contrat de professionnalisation avec une étude économique de l'entreprise.

### Une formation personnalisée

En fonction des compétences acquises par l'alternant lors de sa scolarité ou son parcours professionnel et des prérequis, l'ENSCL propose une personnalisation du parcours sur la base de 3 axes d'approfondissement :

- **Chimie et Procédés Durables pour l'Industrie**
- **Chimie de formulation**
- **Optimisation et fiabilité des matériaux**

L'accès aux axes d'approfondissement est examiné lors du jury du semestre 8 et suit les dispositions prévues dans le règlement des études.

### Formation en entreprise

Lors des périodes en entreprise, l'alternant sera évalué sur les missions suivantes :

- **Mission en entreprise**
- **Sécurité en entreprise**

Un suivi de l'avancement de ces deux points est effectué en octobre et décembre par le tuteur académique et le responsable des contrats de professionnalisation. En février, un jury constitué du responsable des contrats de professionnalisation, des tuteurs académiques de chaque alternant en contrat de professionnalisation, des responsables d'axe et de l'enseignant du module Sécurité industrielle est organisé pour évaluer ces missions.

### ► Modalités d'évaluation des acquis des élèves

Les compétences scientifiques sont évaluées par des contrôles écrits individuels, des interrogations orales, des travaux pratiques, la réalisation de projets individuels ou en groupe, des rapports et des exposés. Les connaissances, capacités spécifiques et aptitudes particulières sont évaluées de la même manière.

Les modes d'évaluation varient selon les modules ; l'évaluation afférente à chaque module est indiquée dans le syllabus des enseignements.

Les compétences en anglais sont en outre évaluées par un examen de langue externe. Un niveau minimum (niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues en formation initiale correspondant par exemple à un score de 750 au TOEIC pour la promotion 2018 ou 550 au TOEFL) est exigé pour l'obtention du diplôme. Cette certification peut avoir été acquise avant le semestre 9 et doit être valide.

Pour le stage de fin d'études (S 10), le jury est composé du tuteur académique qui assure la liaison entre l'école et l'entreprise, d'au moins un autre enseignant-chercheur et, dans la mesure de sa disponibilité, du tuteur de l'entreprise. Au cours du semestre, le tuteur académique peut être amené à effectuer une visite en entreprise.

Les modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ENSCL sont définies dans le règlement des études de l'ENSCL.

### Le conseil de perfectionnement

Organe consultatif, le **conseil de perfectionnement** vise à mettre en adéquation les compétences et savoirs proposés dans la formation avec les métiers et les carrières auxquels les ingénieurs se destinent.

Il procure notamment :

- une aide à l'élaboration du projet de formation du cycle Ingénieur,
- l'analyse de la situation actuelle des métiers d'intérêt pour les ingénieurs ENSCL, en particulier sur la base d'un bilan du placement des ingénieurs sortants présenté par le BAIP,
- la caractérisation et l'actualisation des profils des ingénieurs à former en fonction des besoins présents et futurs.

### ► Respect des règles

#### Nourriture (dans les locaux)

L'apport de nourriture et de boisson est strictement interdit dans les amphithéâtres, les salles de cours et les salles de TP. Il est autorisé dans le foyer des élèves.

#### Accès parking

Différents parkings sont accessibles à tous sur le campus de l'université, à proximité de l'ENSCL.

#### Portable

L'utilisation des téléphones portables est interdite durant les cours. L'accord de l'enseignant est nécessaire pour les autres matériels (tablette, ordinateur portable...).

#### Salle de cours

Le matériel d'enseignement mis à disposition doit être respecté. Il est demandé aux élèves de ranger la salle qu'ils quittent en fin de journée, de n'y laisser aucun effet personnel et d'éteindre l'éclairage.

#### Tabac

En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer au sein de l'école. Cette interdiction s'étend à la cigarette électronique.

#### Vidéo surveillance

Plusieurs espaces du site sont placés sous vidéo surveillance afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes. Elles se situent principalement :

- dans le hall d'entrée,
- au niveau de chaque porte d'entrée,
- au foyer des élèves,
- sur le parking devant l'entrée principale.

#### Charte de laïcité

Le service public de l'enseignement supérieur est laïc et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique. Le prosélytisme religieux est donc interdit dans les locaux de l'école. Les tenues vestimentaires ne doivent pas porter atteinte à la décence, pudeur et dignité. Le visage ne peut être couvert.



### ► Vie professionnelle de l'alternant

#### Rythme de l'alternance

Du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 28 février 2018, l'alternant est en formation à l'ENSCL le lundi, mardi et mercredi, et présent chez son employeur le jeudi et vendredi. Pendant les vacances scolaires, l'alternance est à temps plein chez l'employeur.

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2017, l'alternant est à temps plein chez l'employeur. Une journée à l'ENSCL est néanmoins organisée 2 mois avant la fin du contrat.

#### Le salarié

Circulaire DGEFP no 2012-15 du 19 juillet 2012 relative à la mise en œuvre du contrat de professionnalisation : « Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail associant une formation théorique dispensée en centre de formation à l'acquisition de savoir-faire sur poste de travail en entreprise. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur la personnalisation des parcours de formation, en fonction des connaissances et des expériences de chacun des bénéficiaires ».

#### Adresse de résidence

L'adresse de résidence doit être la plus fiable possible. Toute modification non transmise peut avoir des conséquences sur la réception de documents importants, notamment pour l'envoi de vos convocations aux examens.

#### Absences

Titulaires d'un contrat de travail, les alternants sont astreints à suivre les cours dispensés par l'établissement. Le temps consacré par l'alternant aux enseignements et activités pédagogiques est compris dans le temps de travail. Il est, de ce fait, rémunéré par l'employeur.

Comme pour tous les salariés, les absences sont regroupées en deux catégories :

- **Les absences justifiées** : les arrêts maladie ou les accidents du travail, les absences pour événements familiaux définies par la convention collective du secteur de métiers ou à défaut le code du travail, les convocations officielles (examens, permis de conduire, convocations judiciaires), les grèves de transport...

Toute absence justifiée doit donner lieu à la fourniture d'un justificatif en bonne et due forme. Les certificats médicaux ne seront pas autorisés. Toute absence pour maladie doit correspondre à un arrêt de travail.

- **Les absences injustifiées** : absences sans motif ou autorisation de l'employeur.

Toute absence non justifiée est signalée à l'employeur.



#### Accident du travail

L'alternant étant salarié, tout accident sur le trajet domicile-école, ainsi que dans l'enceinte de l'établissement, est considéré comme un accident du travail. De ce fait, une déclaration d'accident de travail est obligatoire.

#### Horaires de cours et emploi du temps

Les élèves en alternance auront cours à l'ENSCL les lundis, mardis et mercredis toute la journée, en période scolaire.

L'emploi du temps est consultable sur le site : [www.aurion.ensc-lille.fr](http://www.aurion.ensc-lille.fr)

#### Lieux de cours

Les cours se déroulent principalement dans l'aile droite du bâtiment C7 où se situent les amphithéâtres, les principales salles de TP, les salles informatiques et les laboratoires de langues. Certains TD et TP sont réalisés au 1<sup>er</sup> étage de l'aile gauche du bâtiment C7, au bâtiment C6 et à l'École Centrale de Lille.

#### Tenue professionnelle et matériel

Une tenue professionnelle adéquate est demandée dans les locaux de l'école. Dans les salles de TP, les équipements de sécurité sont obligatoires.

#### Bulletins de note

Les bulletins de notes sont envoyés à l'alternant à la fin de chaque semestre. Sur demande de l'employeur, une copie est envoyée au tuteur de l'alternant dans l'entreprise.

#### Suivi de l'alternant

L'alternant est suivi par un tuteur à l'ENSCL, nommé par le Directeur des études et un tuteur dans l'entreprise d'accueil, nommé par l'employeur. Ces deux tuteurs rencontrent l'alternant de façon régulière afin de régler tout problème éventuel. L'alternant peut solliciter un rendez-vous avec ces tuteurs quand il le souhaite.

#### Délégués de classe

En début d'année de formation, un délégué de classe titulaire et un délégué suppléant sont élus dans les différentes sections. Ces derniers ont pour missions de :

- représenter les élèves auprès de l'équipe pédagogique et de la Direction,
- transmettre les informations et les consignes édictées par la direction des études.

#### Diplôme

Le diplôme en alternance est le même que les élèves en formation initiale à l'ENSCL. Une attestation de réussite est remise à la cérémonie de remise des diplômes organisée fin septembre.

Le diplômé est averti de l'arrivée des diplômes officiels à l'ENSCL par le service scolarité.

### ► Accès, logement, restauration

#### Accès à l'ENSCL

##### En métro

Station Cité Scientifique Pr Gabillard, ligne 1 (jaune) direction 4 Cantons-Grand Stade.

##### En voiture

Autoroute A1 direction Lille, quelques kilomètres avant Lille : sortie Villeneuve d'Ascq-Roubaix-Tourcoing-Gand, puis sortie « Cité Scientifique ». Entrez dans le campus Universitaire. A la station de métro « 4 cantons » prenez à droite au rond-point (Boulevard Paul Langevin).

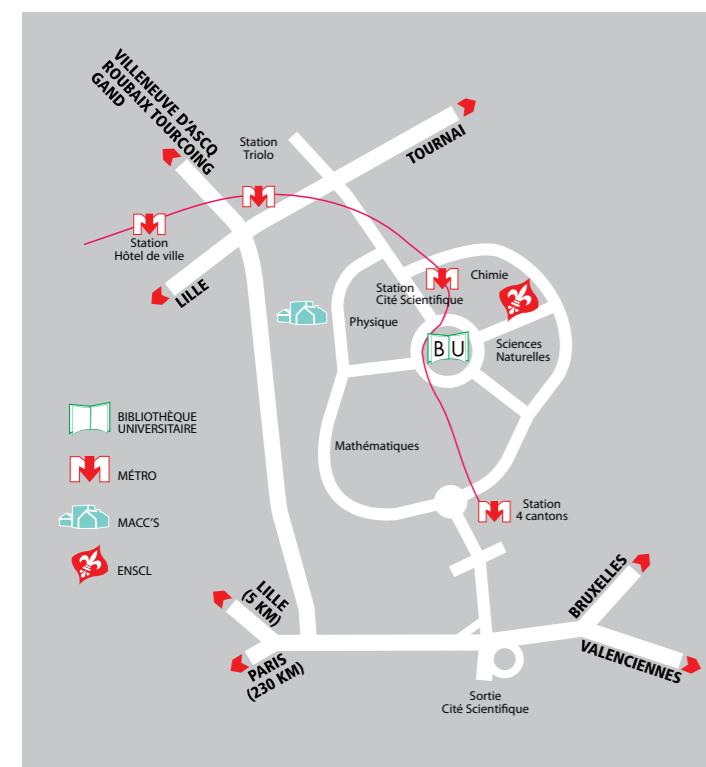
##### En train

##### • au départ de Paris-Gare du Nord

Trajet Paris-Lille régulier. Une heure de voyage. Horaires et tarifs sur le site web de la SNCF.

##### • au départ de Bruxelles-Midi

À la gare de Bruxelles-Midi, prendre le train (TGV Bruxelles-France ou Eurostar) pour la gare SNCF de Lille-Europe. Horaires et tarifs sur le site web de la SNCB.



##### En avion

##### Si vous arrivez à Paris :

- depuis l'aéroport d'Orly : prendre le métro « ORLYVAL » descendre station Antony. De la station « Antony », prendre la ligne B du RER et descendre à la station Gare du Nord.
- depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle : train direct vers Lille (TGV).

##### Si vous arrivez à Bruxelles :

- de Bruxelles-Zaventem rejoindre la gare de Bruxelles Midi. De Bruxelles Midi, prendre le train (TGV Bruxelles-France ou Eurostar) pour la gare SNCF de Lille-Europe. Horaires et tarifs sur le site web de la SNCB.

##### Si vous arrivez à Lille-Lesquin :

- des navettes assurent régulièrement la liaison entre l'aéroport et le centre de Lille.

#### Les transports en communs

Pour utiliser les transports à Lille, il est nécessaire de posséder une carte PassPass.

Il en existe 3 sortes :

- la carte personnelle avec nom et photo. Cette carte peut contenir des abonnements Transpole et V'Lille. Elle est rechargeable sur internet. Prix : 4 €. Gratuite si souscription d'un abonnement de 10 mois. Elle peut être commandée en ligne ou directement achetée dans un des points de vente Transpole : <http://www.transpole.fr>
- la carte non personnalisée : carte rechargeable dans les distributeurs des stations de métro. Prix : 2 €
- le ticket rechargeable : ticket rechargeable seulement 10 fois. Prix : 0.20 €.

**Pour les moins de 26 ans, il existe des tarifs préférentiels.** Il existe aussi des tarifications solidaires pour les personnes en difficulté. L'éligibilité à la tarification solidaire peut être évaluée sur ce site : <http://actualites.transpole.fr/calculateur-eligibilite>

#### Remboursement de transport

En tant que salarié d'une entreprise, l'alternant peut faire rembourser son abonnement mensuel de transport en commun à hauteur de 50 %. Il est recommandé de se rapprocher du service Ressources Humaines de l'entreprise d'accueil.

#### Logement

De nombreuses solutions s'offrent à vous en matière de logement : résidence universitaire via le CROUS ([www.crous-lille.fr](http://www.crous-lille.fr)), location/colocation chez des particuliers ou en résidence privée.

Pour plus d'informations, consultez le guide réalisé par le CRIJ :

<http://www.connect-comtogether.com/flipbook/48e034fddacf460108f4ae3c4e7e7386/#p=4>

#### Foyer des élèves

Les élèves de l'école, dont les alternants, disposent d'un espace détente géré par le BDE : le foyer. C'est une grande salle spécialement destinée aux étudiants équipée de canapés, d'un baby-foot, d'une télévision, mais aussi de micro-ondes. Cet espace est idéal pour faire une pause entre deux cours ou s'attarder entre amis en fin de journée.

#### Restauration

Les alternants ont accès à différents restaurants universitaires, pasterias, sandwicheries et Food trucks répartis sur l'ensemble du campus. Pour avoir plus d'informations sur les différents restaurants et leurs implantations : <http://www.crous-lille.fr/restauration/>

## Informations pratiques

### ► Procédures administratives

#### Frais de scolarité

L'alternant n'engage aucun frais de scolarité, ceux-ci étant pris en charge par l'OPCA auquel l'entreprise d'accueil est affiliée.

#### Cartes multiservices

Un badge d'accès à l'école est attribué à chaque alternant. Il est strictement personnel et ne peut être prêté ou échangé. En cas de perte, le remplacement du badge est possible auprès de la scolarité pour un montant de 5 €.

Une carte IZLY est attribuée à chaque alternant. Cette carte permet d'accéder aux différents points de restauration du campus et de recharger votre compte pour un paiement plus rapide. Elle est strictement personnelle et ne peut être prêtée ou échangée.

Pour plus d'informations sur la carte IZLY : <http://www.izly.fr/>

En cas de perte, le remplacement de la carte IZLY est possible auprès de la scolarité pour un montant de 10 €.

#### La sécurité sociale

Les alternants sont assurés sociaux et relèvent du régime général de la sécurité sociale. Ils bénéficient de la même protection sociale que les salariés, notamment :

- du remboursement des soins en cas de maladie ou de maternité ;
- et, sous réserve de remplir les conditions d'ouverture de droits applicables aux salariés (nombre d'heures de travail, montant des cotisations...), du versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail pour maladie, de congé maternité, paternité/accueil de l'enfant ou d'adoption, et des prestations des assurances invalidité et décès.

Ils sont couverts en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle et ce, dès le 1<sup>er</sup> jour de votre apprentissage, que l'accident du travail survienne dans l'entreprise ou à l'ENSCL, ou à l'occasion des trajets entre le domicile et les différents lieux de l'alternance.

#### La mutuelle

L'entreprise d'accueil peut imposer de choisir la mutuelle de l'entreprise. De ce fait, l'entreprise finance une partie de la cotisation et le complément est décompté de la fiche de paie.



## Bibliothèque, données de cours

#### Intranet

Les supports de cours sont disponibles sur l'Intranet de l'ENSCL via ce lien : <https://portail.ensc-lille.fr/>.  
Un code personnel est attribué à chaque alternant à la rentrée.

## LILLIAD

Espace de rencontre et de circulation des savoirs, LILLIAD Learning center Innovation est accessible à toute la communauté universitaire, ainsi qu'aux entreprises, aux acteurs de l'innovation, à l'enseignement secondaire et au grand public. Au cœur du campus, c'est un lieu unique pour penser et vivre l'innovation. LILLIAD Learning center Innovation constitue un signe marquant d'ouverture du campus et un point d'accès à l'université pour tous les publics.

#### Informations complémentaires et visite virtuelle sur :

[lilliad.univ-lille1.fr](http://lilliad.univ-lille1.fr)

Contact : [lilliad@univ-lille1.fr](mailto:lilliad@univ-lille1.fr)



### ► Sécurité

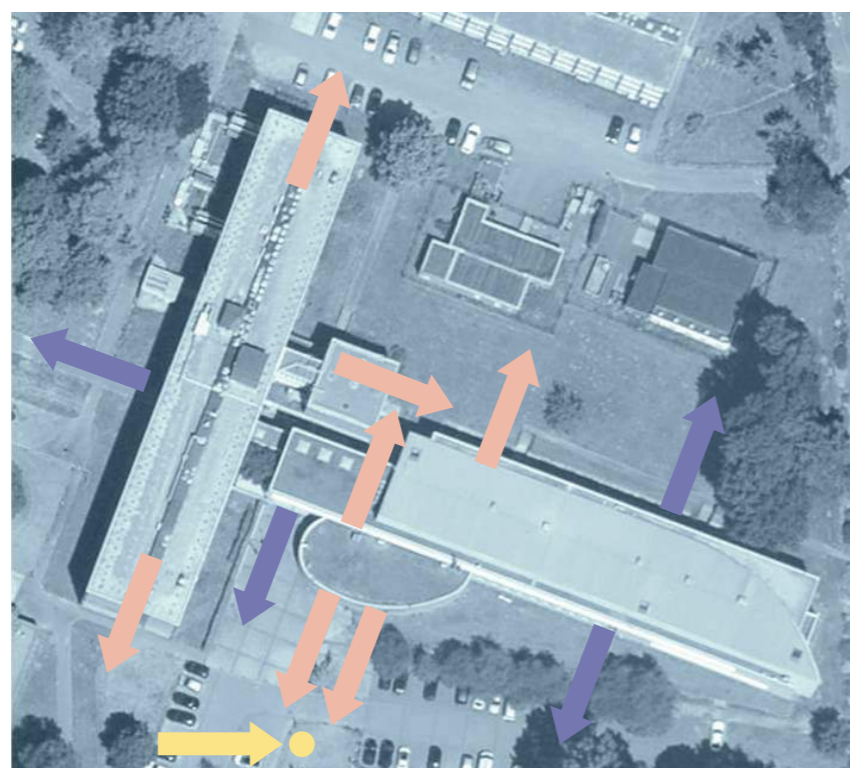
- Un **défiibrillateur automatique** est installé dans le hall près de la porte donnant sur l'UFR de Chimie.
- Des **armoires à pharmacie** sont présentes à chaque étage.
- Des **rinces-oeil** et des **douches de sécurité** sont installés à proximité des zones nécessitant leur utilisation.
- **Consignes d'urgence**  
Une ligne directe (téléphone rouge) est localisée au foyer des étudiants et dans l'entrée près de l'amphithéâtre  
Numéro de la ligne fixe interne : 3 44 44  
Numéro de la ligne externe ou portable : 03 20 43 44 44

Si le PC n'est pas joignable, appelez les pompiers (0)18 d'un fixe ou le 112 depuis un portable.

### ► Plan d'évacuation

#### En cas d'urgence

**SAMU** : 15  
**Police** : 17  
**Pompiers** : 18  
**Médecins de garde** :  
03 20 73 57 57  
**SOS Médecins** :  
03 20 29 91 91  
**Centre antipoison** :  
08 25 81 28 22  
**Perte de carte bancaire** :  
08 36 69 06 80



- ➡ Sorties normales
- ➡ Issues de secours
- ➡ Point de rassemblement

### ► L'association des anciens élèves de l'ENSCL

Fondée en 1906, l'**association des anciens élèves a pour objectifs de perpétuer les relations amicales commencées à l'école et d'entretenir les liens et la solidarité entre ses membres.** Il s'agit d'un réseau soudé et actif qui apporte à ses membres une aide précieuse à la recherche d'emploi et qui contribue à entretenir les relations entre l'ENSCL et l'industrie.

L'association organise chaque automne le **Forum Carrières** en partenariat avec l'école, pour et avec les élèves. Elle met aussi en place des repas et afterworks en régions (Lille et Paris à l'heure actuelle) et soutient les projets des élèves-ingénieurs (financement, conseil). Elle met à jour et édite l'annuaire des anciens élèves de l'ENSCL.

Enfin, les anciens participent à la stratégie de l'école en prenant part aux audits externes, aux conseils d'administration, ou encore en identifiant des intervenants pour le cursus de formation des élèves.

Toute l'actualité de l'association sur <http://www.alumni-enscl.fr/>  
et sur la page facebook des alumni : <https://www.facebook.com/aaenscl/>



#### Site web et réseaux sociaux

Vous pouvez suivre l'actualité de l'ENSCL sur :

- **notre site internet** : <http://www.enscl-lille.fr/>
- **notre page facebook** : <https://www.facebook.com/chimielille/>
- **notre page linkedin** : <https://www.linkedin.com/school/15099779/?pathWild-card=15099779>





## Numéros et adresses utiles

### École Nationale Supérieure de Chimie de Lille

Cité Scientifique

Bât. C7

Avenue Mendeleïev

CS 90108

59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Tél. Scolarité : 03 20 43 41 24

Tél. Secrétariat de direction : 03 20 43 69 30

### CROUS

74 Rue de Cambrai

59000 Lille

Tél. 03 20 88 66 00

### Gare SNCF

3635 (0.34€/mn)

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

### Transpole

Service Relation Client BP 51009

276 Avenue de la Marne

59701 Marcq-en-Baroeul Cedex

Par téléphone : 03 20 40 40 40 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 6h30 à 20h et le samedi de 9h à 20h.

Fermé les dimanches et jours fériés